

## DIRECCTE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

### INFORMATIONS DU CONTACT

**Sites internet :** <http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

**Personne en charge :** Sophie LAVIGNE Pôle entreprises, Emploi et Economie/Service Entreprises/chef de l'unité IAA-Chimie-Bois

**Adresse e-mail :** [sophie.lavigne@direccte.gouv.fr](mailto:sophie.lavigne@direccte.gouv.fr)

**Numéro de téléphone :** 05 62 89 83 95

### PRESENTATION

La Direccte a pour mission d'accompagner le développement économique des entreprises et du territoire, tout en garantissant le respect des normes d'ordre public, le fonctionnement loyal et sécurisé des marchés, le développement d'un dialogue social de qualité dans le respect du droit du travail, l'insertion et la protection des publics les plus fragiles. Outre son siège régional, la DIRECCTE est implantée au plus près des usagers à travers ses 13 unités départementales. Elle est organisée autour de 3 pôles

➤ **Le pôle T (Politique du travail) :**

Veille au respect du droit du travail par le conseil et le contrôle (inspection du travail), promeut la qualité de l'emploi, améliore les conditions de travail et la santé au travail, appuie le dialogue social et le développement de la représentation du personnel, assure la veille et le suivi des relations individuelles et collectives du travail

➤ **Le pôle 3E (Entreprises, Emploi et Économie)**

Relaye les politiques de l'Etat à destination des entreprises en vue de développer l'activité économique sur les territoires, anticipe et accompagne les mutations économiques, assure le contrôle de la réglementation de la formation professionnelle, favorise l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, lutte contre l'exclusion du marché du travail et gère les fonds sociaux européens pour la mise en œuvre de projets emploi et inclusion sociale.

➤ **Le pôle C (Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie)**

Participe au bon fonctionnement et à la loyauté du marché, en détectant les pratiques susceptibles d'altérer le libre jeu de la concurrence, assure le respect de la législation en matière de facturation et de délai de paiement, veille au respect de la législation et de réglementation en matière de métrologie légale, contrôle les opérateurs de la filière vitivinicole notamment pour l'étiquetage des vins, le respect des pratiques œnologiques, coordonne et soutient l'action des directions départementales interministérielles pour la protection économique et la sécurité des consommateurs

## OUTILS MIS A DISPOSITION

A travers les 700 visites annuelles d'entreprises et ses interactions avec l'écosystème économique régional, le service « entreprises » **informe, oriente et accompagne** les entreprises du territoire sur toutes les thématiques permettant l'amélioration de la compétitivité : innovation, transformation numérique, financement, intelligence et sécurité économique, industrie du futur, gestion des compétences ... Il facilite le lien entre les entreprises et l'administration.

Il copilote et coanime les comités stratégiques de filières régionaux.